

la
cgt
métallurgie

Mensuel des Métallurgistes

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA
MÉTALLURGIE CGT

N°41 • Mai 2020

NOUS NE NOUS LAISSERONS
PLUS VOLER NOS
EXISTENCES!

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS?
QUI PREND SOIN
DE VOUS?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

HAVAS WORLDWIDE PARIS - Crédits photo : Getty Images.

sommaire

Actualités

- 4 **Métallurgie**
Chômage partiel : la solidarité en trompe l'œil
- 5 **Terrain**
Sur la deuxième ligne de front
- 6 **Social**
Pour une politique de santé publique au cœur du débat démocratique
- 8 **Histoire**
Les Jours heureux
- 9 **Europe/International**
Le mouvement syndical international se mobilise pour construire l'avenir

Politique revendicative

- 11 **Réflexions**
Tirer les leçons d'une faillite
- 12 Après la moralisation, la rénovation du capitalisme
- 13 **Industrie**
Le coup de com des respirateurs
- 14 Pôle public de l'industrie, un levier d'une nouvelle politique industrielle en France

Photo de couverture :
© Alaoua Sayad

Mensuel des métallurgistes
Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433 - 93514 Montreuil cedex
Tél. 01.55.82.86.19 - Fax : 01.55.82.86.53
www.ftm-cgt.fr - communication@ftm-cgt.fr
Directeur de publication : Frédéric Sanchez
Maquette : Sandra Bouzidi
Conception : Christine Euzèbe
Impression : Rivet Edition

Prix : 1 euro - Abonnement annuel : 12 euros
ISSN 0152-3082
Commission paritaire 0423 S 06 474



Laurent Trombini
Membre du Bureau fédéral

Fourbissons nos armes

Le 15 mars dernier le président Macron annonçait l'état d'urgence car nous étions entrés en GUERRE. Sommes-nous réellement en guerre ? OUI et Non !
NON, car nous n'avons pas affaire à un agresseur qui détruit et tue pour nous asservir. **OUI**, car par certains égards nous pouvons comparer cette période à celle de la fin de la Seconde Guerre mondiale où, outre la lutte contre le nazisme, une autre lutte, plus sournoise, opérait. C'était celle qui également allait façonner le monde d'aujourd'hui. Deux armées étaient à l'œuvre, l'une occulte constituée par la grande bourgeoisie et le patronat, infiltrée dans tous les rouages de la société. L'autre, composée de femmes et d'hommes de l'ombre épris de liberté et de justice et qui allaient construire, tout en luttant contre la barbarie, un programme de progrès économique, industriel et social appelé « le programme des jours heureux ».

Dans un pays en ruine ce programme où figuraient la nationalisation des grands moyens de production, la création de la Sécurité Sociale, des comités d'entreprises ou encore le vote des femmes, fut mis en œuvre dès la fin de la guerre et ceci, en opposition radicale à un patronat affaibli car massivement discrédité par sa collaboration avec les nazis et le gouvernement de Vichy.

Et bien aujourd'hui nous sommes de nouveau en guerre, entre d'un côté le patronat aidé par un gouvernement à sa solde et de l'autre les travailleurs, retraités, privés d'emploi. L'heure est à fourbir les armes, côté patronal il s'agit des ordonnances contenant un arsenal de régressions sociales préfigurant des exigences à venir.

Face à cela, c'est sans tarder qu'il nous faut affûter nos revendications tout en organisant l'action car il n'y aura pas d'armistice comme il n'y aura pas de jour d'après. Réduction du temps de travail, partage du travail, nouvelle organisation du travail, nouveaux droits à l'entreprise... Mais également le rapatriement de productions essentielles pour répondre aux besoins de la population.

Aujourd'hui comme nos anciens, dont nous sommes si fiers, il nous faut affiner à l'aune de cette épidémie, notre programme des jours heureux, empreint de progrès social, de dignité, un programme où la question de la dette, de la propriété privée, du partage des richesses créées sera abordée. Pour cela, il nous faut convaincre que le statu quo ne sera pas de mise.

*Alors, cher-e-s Camarades, sans tarder fourbissons,
nous aussi, nos armes celles qui serviront à :*

Syndiquer massivement ; Affiner nos revendications ; Organiser sans attendre la lutte pour gagner de nouveaux jours heureux.

Métallurgie

Chômage partiel : la solidarité en trompe l'œil

Pour beaucoup d'entre nous, les congés sont synonymes de repos et vacances. Mais peu ont conscience que c'est leur travail qui paye ces jours (10 % du salaire brut) contrairement au gouvernement et au patronat. Avec la crise du coronavirus, ils font des congés une variable d'ajustement économique. L'ordonnance du 25 mars qui autorise par un accord d'entreprise à imposer jusqu'à six jours de congé par l'employeur, a ouvert la voie. Non seulement ce dispositif est utilisé pour « amortir » les pertes mais également pour financer le maintien de 100 % de la rémunération des collègues en chômage partiel. Cerise sur le gâteau, certaines directions, qui peuvent faire des pieds et des mains pour se dérober de leurs obligations fiscales, ont créé un fonds, alimenté par les dons de congés, pour venir en aide au secteur de la santé.

Joli tour de passe-passe

Depuis quelques semaines, fleurissent des accords dits « de solidarité » dont la finalité est de prélever des jours de congés ou de RTT pour limiter la perte de rémunération des salariés en chômage partiel et compléter ainsi les 84 % assurés par l'État.

Si pour certains ce don se fait sur volontariat, pour d'autres il est obligatoire. Chez Renault, le dispositif permettrait de « maintenir la rémunération des salariés... pendant un peu plus de deux mois » sans toucher aux fonds de chômage existants qui s'élève à 4,5 millions d'euros pour Renault S.A.S. ! « Autrement dit et avec la monétisation de leurs jours de congés, les salariés financent eux-mêmes entre 75 % et 90 % du maintien de leur propre rémunération » conclue la déclaration de la CGT Renault. « Une belle opération Robin des bois ? Non, un magnifique tour de prestidigitation, qui, sous couvert de solidarité conduit les salariés à définir entre eux les modalités d'un recul de la masse salariale afin de préserver les profits » s'insurge l'UGICT dans un communiqué de presse.

La corde sensible de la solidarité

Au nom de l'équité et sous pression des difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire, la générosité des cadres est davantage sollicitée. Chez PSA, le versement dans un pot commun s'élève à deux jours de congés pour les cadres et un jour pour les autres catégories. Chez GE Energy products, le jour de congé des salariés cadres est transféré dans le fonds de solidarité.

Celui-ci n'étant pas obligatoire, la direction, dans ces grandes largesses, offre la possibilité au cadre de s'y opposer « sans que cela puisse lui porter préjudice. » Certaines directions vont même plus loin. Elles négocient tout bonnement la diminution du salaire des cadres au chômage partiel !

Dans la métallurgie, un accord de branche de 1998 prévoit que les salariés en forfait jour ou heure doivent être rémunérés à 100 % dans le cadre de la mise en chômage partiel. Contrepartie négociée avec la mise en place du régime de forfait qui augmente considérablement le temps de travail. Ainsi, chez Renault Trucks, où la direction a mis fin rapidement au télétravail, les cadres en chômage partiel ont accepté de baisser leur rémunération nette. L'amputation de leur rémunération de 8 % finance ainsi un complément au paiement du chômage partiel des ouvriers et techniciens. Pas de jaloux, tout le monde au même niveau de rémunération (92 %) ! « Ce n'est pas en nivelant ces indemnités vers le bas qu'il y aura égalité, mais bien en donnant 100 % à tous les salariés » a déclaré la CGT Renault Trucks après la signature de l'accord. En effet, ce qui apparaît comme le summum de l'équité pour la direction, est en fait un comble pour une entreprise qui a déjà emprunté, par le passé, pour verser des dividendes.

Nouvelle offensive sur le temps de travail

Si ce tour de passe-passe est un scandale surtout pour les multinationales, il a un deuxième effet pervers. Avec ces accords de solidarité, le patronat ouvre une nouvelle offensive pour revenir sur le temps de travail via les congés payés. D'ailleurs le très libéral think tank, l'Institut Montaigne vient de relancer le débat en proposant notamment la suppression d'un jour férié ou le paiement reporté des RTT.

Aussi, outre les divisions que de tels accords pourraient engendrer, il est impératif de rassembler les salariés pour ne pas toucher à cette belle conquête sociale que sont les congés payés, mais gagner de nouvelles avancées comme la réduction du temps de travail. Une victoire qui répondrait non seulement aux aspirations individuelles de chacun mais aussi au contexte économique. La réduction du temps de travail étant facteur de création d'emplois.

Marie Vergnol,
Conseillère fédérale

Terrain

Sur la deuxième ligne de front

Entretien avec **Franck Perrin**
Représentant syndical CGT au CSE
de Trixell à Moirans dans l'Isère

► Concepteur de détecteurs numériques pour l'imagerie médicale, ton entreprise Trixell tourne à plein régime...

Bien avant mars, depuis le début de la crise en Chine, il y a une explosion de commandes. Nous n'avons pas immédiatement fait le rapprochement. En fait, les systèmes de santé à l'échelle de la planète, étaient sous équipés en radiologie. Il a fallu répondre aux commandes en urgence. Cela n'a pas empêché le débat sur la continuité de l'activité après la mise en confinement en France. Il s'est posé dans le syndicat et plus largement avec les salariés. La poursuite de l'activité a très rapidement fait consensus mais seulement celle tournée vers la radiologie et considérée comme une activité stratégique dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Nous avons eu avec la direction un véritable débat d'experts en nous appuyant sur des articles scientifiques. C'est à cette occasion que le personnel de radiologie du centre hospitalier de Bourgoin, qui est en relation avec les services R&D de l'entreprise, nous a fait parvenir une photo en remerciement à l'équipe de production (voir ci-contre).

► Les conditions de travail ont-elles été adaptées pour poursuivre l'activité ?

Avant la mise en place du confinement, l'organisation du travail avait été modifiée pour la production qui tournait normalement 24h/24 et 7 jours sur 7 mais aussi pour les salariés du secteur recherche et développement ainsi que les fonctions supports. Dans un premier temps, la direction a mis en place pour l'ensemble des salariés deux équipes, une le matin de 6h15 à 13 heures et l'autre de 13h30 à 21 heures. A chaque roulement d'équipe tous les postes de travail sont désinfectés, des masques distribués et la prise de température systématique. Aujourd'hui, il n'y a plus que la production, soit environ la moitié de l'effectif qui est encore sur le site afin de limiter les interactions de personnels. Aujourd'hui, le niveau de protection sanitaire est satisfaisant, mais ce n'était pas gagné. Un mouvement de grève spontané des salariés a permis de gagner ces mesures de protections sanitaires mais aussi des avancées sociales et salariales comme les 35 heures payées 38,50, le maintien de

tous les éléments de rémunérations ou encore une prime pour le personnel présent sur site.

► La CGT se serait bien passée de cette situation dramatique mais c'est quand même une belle revanche...

C'est très important de rappeler que Thalès a voulu se séparer de Trixell en 2012. Les salariés avec l'ensemble des organisations syndicales s'y étaient opposés. Cette lutte principalement soutenue par la CGT a stoppé le projet. Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée là. Le syndicat a poursuivi la bataille et construit un projet plus ambitieux pour une industrie au service du système de santé. Nous n'avons jamais lâché, on a même failli gagner. Très récemment, avec l'aide de la confédération, nous avons réussi à porter ce projet au Comité stratégique de filière industrie et technologies de

santé. Avec la crise sanitaire du covid, le développement d'une industrie de la santé est partagé largement au-delà du groupe. Il y a fort à parier que le travail que nous avons mené depuis huit ans et qui n'a pas toujours été facile de partager notamment avec les salariés va trouver enfin un écho plus large dans les mois à venir.

« Les 35 heures payées 38,50, le maintien de tous les éléments de rémunérations ou encore une prime pour le personnel présent sur site »



L'équipe radiologie de l'Hôpital de Bourgoin remercie les équipes de Trixell © DR

Pour aller plus loin :
www.imageriedavenir.fr
www.dessoinsansindustrie.fr

Pour une **politique de santé publique** au cœur du débat démocratique

La pandémie met en évidence les faiblesses de notre système de santé et notamment celles de l'hôpital. Le manque de lits, la pénurie de médicaments, de masques, de matériels d'assistance respiratoire, l'incapacité de tester la population pour isoler les personnes atteintes... Ont conduit au confinement total avec toutes ses répercussions sociales et économiques. La dépendance de la santé publique aux laboratoires privés, l'insuffisance, pour ne pas dire l'absence de moyens pour la recherche fondamentale, le dépistage et la vaccination... révèlent au plus grand nombre la vision néolibérale de la santé mise en œuvre dans notre pays au cours des 30 dernières années.

Aux inégalités à l'accès aux soins se conjuguent celles liées aux conditions du confinement d'une partie importante de la population entassée dans des logements trop petits et bien souvent insalubres.

Pour quels jours d'après ?

Au désespoir du patronat et de ses représentants politiques, un récent sondage* montre que l'opinion publique exprime une forte adhésion au « dépassement de la société de marché... », à la sanctuarisation des « biens communs » comme « les hôpitaux publics (91 %), la Sécurité sociale (87 %), l'éducation nationale (82 %) ou encore l'accès à l'eau ou à l'air de qualité (88 %) ».

Ces ambitions se déclinent en propositions majoritaires pour entre autres nationaliser des activités stratégiques pour la vie du pays, comme les transports, l'énergie ou l'eau (68 %) ou l'industrie du médicament (60 %). Et si pour cela il faut accroître « massivement les dépenses publiques » après la crise, 43 % des Français s'y disent favorables contre 36 % qui sont d'un avis contraire.

Une pression qui a contraint le chef de file des fossoyeurs de l'État social, et le plus méprisant à l'égard des salariés, à ajuster sa posture au contexte. Le 12 mars dernier, Emmanuel Macron a déclaré que « ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il existe des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché... ».

Depuis et par médias interposés, le patronat surinvestit l'héroïsation des soignants, l'activation de la fibre morale de tous les citoyens et la stigmatisation des mauvais français dans le but évident de dépolitiser les questions, de s'extraire de ses responsabilités afin de poursuivre

son entreprise de démolition des droits humains. La posture de Macron restera de circonstance si la population, les salariés, les personnels soignants, les syndicats... ne se saisissent pas d'un vrai débat démocratique national sur ce que doit être une politique de santé au service de la population incluant les questions de financement.

La vie n'est pas une marchandise

Les hommes et les femmes, indépendamment de leur âge ou de leur milieu social, ne sont ni des coûts à réduire, ni des choses avec lesquelles on peut gagner de l'argent, comme sont considérés nos aînés dans les Ehpad. La vie des travailleurs n'est pas un business. Ils ne sont pas des vies à sacrifier au seul prétexte de faire redémarrer l'économie comme en appellent ouvertement le patronat et ses éditocrates patentés. La vie humaine n'est pas un moyen mais doit être la finalité des choix politiques, d'une société organisée digne du XXI^e siècle.

Les travailleurs ne sont pas passifs face aux prescriptions qu'on leur assigne et qui sont déconnectées du travail réel et axées sur des objectifs financiers. Comme les personnels de santé le montrent dans la période, ils effectuent leur travail en y mettant toute leur intelligence, leur créativité et toute leur humanité pour répondre aux besoins de santé, soigner les malades et non les indicateurs.

« Le travail » au sens large, sa finalité, son organisation et les moyens nécessaires pour le faire le mieux possible et dans les meilleures conditions, doivent faire l'objet d'une concertation de toutes les parties prenantes, personnels, usagers, organisations syndicales, associations responsables politiques. Et finalement mettre le politique au service de la vie, au service de justes soins pour les patients indépendamment de leur situation sociale.

Un état social au service des biens communs

Nous n'avons pas besoin d'un État patron, gestionnaire des services publics inféodé à la logique marchande. Mais d'un État garant des libertés individuelles et collectives, des conditions d'égalité, de continuité et d'accessibilité pour tous au bien commun que sont la santé, la retraite, le travail, les énergies, l'éducation ou encore la culture...

Un État social qui développe le droit du travail sur une base juridique constitutionnelle réellement protectrice



© Alaoua Sayad

des salariés visant l'abolition des rapports de subordination. Un État social favorisant le développement de notre Sécurité sociale sur ses bases solidaires, pour protéger la vie humaine en prenant en charge à 100 % les effets délétères de sa soumission à la sphère marchande. Une Sécurité sociale financée par les richesses créées par le travail et gérée démocratiquement par les assurés sociaux et les organisations syndicales des salariés. Dans cette perspective, un État social au service d'une politique du plein-emploi, justement rémunéré, indexée à la réindustrialisation du pays et expurgée de toutes exonérations ou allègements de cotisations sociales. Un État social au service du progrès social.

Pour une santé publique efficace avec des hôpitaux modernisés

Il faut mettre fin à la mise en concurrence des hôpitaux et cliniques (avec la tarification à l'activité, T2A) où l'objectif n'est plus de répondre à des besoins, mais de gagner des parts de marché en augmentant l'activité financièrement rentable, tout en réduisant les coûts de production. L'hôpital public de demain sera hautement technologique et devra garder sa place de recours médical et social pour à la fois maintenir sa fonction d'hospitalité et permettre l'innovation scientifique. Son financement doit être assuré par un budget global évoluant en fonction des besoins

définis avec les professionnels, avec les représentants des usagers. Soignants et usagers doivent être inclus dans la gestion des établissements. L'application de la règle du « juste soin pour le patient au moindre coût pour la collectivité » doit remplacer la recherche de la rentabilité pour chaque établissement. Il y a nécessité d'ouvrir des lits avec des personnels formés là où cela est nécessaire, en aval des urgences et en aval des soins aigus impossibles à poursuivre au domicile des personnes qui en ont besoin, pour des raisons médicales ou sociales. En ville comme à l'hôpital, la qualité des soins repose sur le travail en équipe, médicale et paramédicale avec des personnels en nombre suffisant, formés et stables. Il y a nécessité d'une coordination structurée entre les professionnels de santé, les médecins généralistes en secteur 1, les infirmières libérales, les spécialistes. Mais aussi avec les hospitaliers exerçant en centres de soins de suite et de rééducation, dans le champ médico-social, en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Il faut reconstruire un service de la médecine de proximité avec la nécessité de restreindre la liberté totale d'installation sur le territoire national, en particulier pour les médecins libéraux choisissant le secteur 2 avec dépassements d'honoraires.

Une politique de recherche fondamentale et de fabrication de médicaments au service du bien commun

La fabrication de tests, de médicaments ou encore de vaccins ne doit plus être une mine d'or pour les entreprises pharmaceutiques. Le dépistage des virus est déterminant puisqu'il permet de briser les chaînes de transmission en isolant les malades et en limitant les mesures de confinement. Pour assurer nos propres besoins, la fabrication des kits de dépistage, médicaments ou de vaccins nécessite de lever tout secret industriel, tout secret commercial et tout brevet sur la composition de ces réactifs pour connaître l'origine de leurs matières premières. Si personne ne peut prédire une pandémie, on peut prévoir, orienter les recherches à partir d'une vision générale de la science, de la médecine, de l'écologie dans le cadre d'une politique publique de planification et de stratégie industrielle.

Comme l'expliquait le 4 mars dernier le chercheur Bruno Canard, spécialiste en réplique des virus à ARN, « la science fondamentale est notre meilleure assurance contre les épidémies ». De fortes raisons pour qu'en amont de la fabrication qu'il contrôle, l'État finance à la hauteur des enjeux la recherche fondamentale en matière de virologie, de la bactériologie et de la pharmacologie appliquée ou de la microbiologie fondamentale.

Autant de questions à livrer au débat politique pour que demain ne soit pas comme hier.

Fabien Gache,
Membre du Bureau fédéral

*Sondage Viavoice pour le journal Libération publié le 31 mars 2020

Les Jours heureux

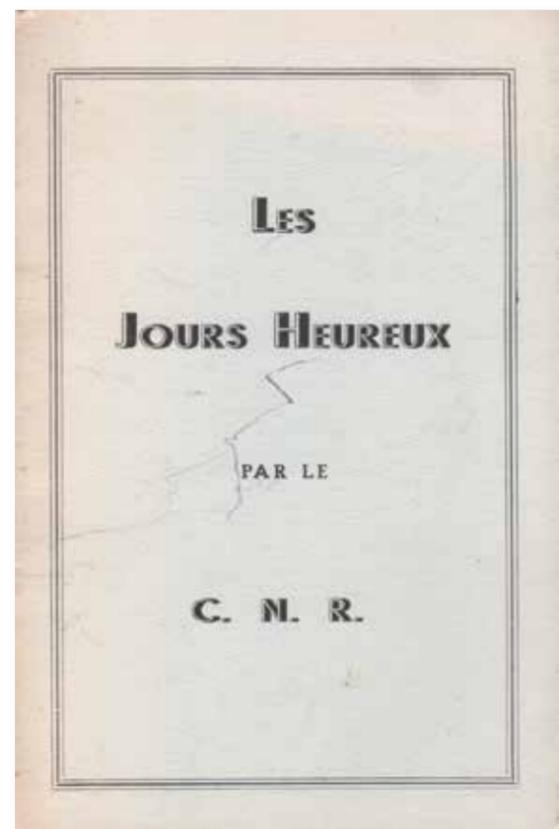
Le gouvernement est décidément friand de récupération politique. Dans son discours du 11 décembre dernier, le Premier ministre inscrivait ainsi le projet gouvernemental sur les retraites dans la logique du programme du Conseil national de la Résistance, adopté le 15 mars 1944 sous le titre « Les Jours heureux ». La ficelle, bien qu'un peu grosse, a malgré tout été recyclée par E. Macron lors de son allocution télévisée du 13 avril dernier, durant laquelle il a fait part de sa conviction : « Nous aurons des jours meilleurs et nous retrouverons les jours heureux. » Mais de quoi parlons-nous exactement ?

Le Conseil national de la Résistance

Dans une France scindée en deux, occupée par les forces nazies et dirigée par le régime collaborationniste de Vichy depuis juin 1940, les réseaux et groupes résistants sont peu structurés et peu coordonnés, à l'exception des organisations communistes. En 1942, Jean Moulin, ancien préfet, est délégué par le général de Gaulle pour unifier les différents mouvements de résistance. Après plusieurs mois de travail clandestin, une première réunion est tenue rue du Four à Paris le 27 mai 1943. Désormais, il n'y a plus des résistances, mais la « Résistance ». Un programme commun aux différentes forces politiques et syndicales est élaboré en moins d'un an en dépit des obstacles. Fruit d'un compromis, « Les Jours heureux » prévoient un plan d'action immédiate de libération du territoire et des mesures économiques et sociales pour assurer le redressement et garantir l'indépendance nationales. On y retrouve notamment « la liberté de la presse, [...] son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères », « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale », « une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général », « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée », « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ».

Appliquer le programme

Si l'écriture de ce programme a été une prouesse, sa mise en œuvre a relevé de l'épreuve de forces. La libération du territoire obtenue, les tentations sont fortes d'amoinrir la portée des mesures prévues par « Les Jours heureux ». Ainsi, le plan de Sécurité sociale se heurte aux oppositions conjuguées de la mutualité et du patronat. Les nationalisations ne concernent finalement pas tous les



La brochure « Les Jours heureux »
© Musée de la Résistance Nationale

« grands moyens de production ». La chimie et la sidérurgie y échappent, tout comme les grandes banques d'affaires et l'automobile, à l'exception de Renault, tandis que les statuts de ces entreprises nationalisées et de leurs salariés restent très différents. La « démocratie économique et sociale », envisagée *a minima* par l'ordonnance de février 1945 sur les comités d'entreprise, est finalement étendue par la loi d'avril 1946, sans pour autant accorder de droit de veto aux élus des salariés. Avec ses cinq millions d'adhérents d'alors, la CGT a mis tout son poids pour obtenir l'application des mesures issues du Conseil national de la Résistance. Nous en mesurons chaque jour, aujourd'hui encore, les bienfaits, en dépit des attaques qu'elles ont subies par le patronat et les gouvernements successifs. Alors dénonçons le cynisme du tandem Macron-Philippe qui privatise Aéroport de Paris, démantèle le statut des cheminots, liquide les institutions représentatives du personnel, démolit les retraites par répartition, ne nous laissons pas déposer de nos « Les Jours heureux » !

Emeric Tellier, Conseiller fédéral

Le mouvement syndical international se mobilise pour construire l'avenir

La crise du Covid-19 a mis en lumière l'incurie de notre modèle ultra libéral à affronter cette pandémie. Cette crise est la démonstration que le marché est incapable de protéger les peuples. Après des décennies de critiques de l'Etat et des services publics, le capital et ses champions sont venus quémander leur aide ! Cette crise aura donc marqué le grand retour de l'Etat providence ! Elle aura également redéfini les nouveaux contours du service public, des services essentiels et d'intérêt général.

Le mouvement syndical international et européen dans deux déclarations communes du 1^{er} mai (cf. sites de la FILPAC et de la FNME) s'est déclaré vigilant dans les mesures de reprise d'activité. Cette mobilisation a été reprise par Industrial Europe qui a adressé au milieu économique européen des recommandations précises, détaillées et sans ambiguïté où la santé et la sécurité doivent être privilégiées.

Mais le mouvement syndical international et européen va plus loin encore et fait le constat que les forces du capital se mobilisent pour faire en sorte que rien ne change et pire encore d'aggraver les conditions sociales des travailleurs. Les projets de restructuration, de licenciements de réductions des droits par l'aug-

mentation du temps de travail... tous les jours partout dans le monde les forces du capital entendent revenir en arrière au nom du sauvetage de l'économie ! Comble du cynisme les patrons français demandent que la majorité présidentielle transforme l'obligation de santé sécurité de l'employeur en simple obligation de moyen ! Un tel changement sera le coup fatal à toute notion de santé et sécurité dans l'entreprise mais c'est aussi la preuve que les employeurs sont conscients que leurs mesures sont inadéquates aussi veulent-ils bénéficier d'une immunité pénale !

Face aux forces du capital qui veulent nous faire revenir dans un modèle économique qui nous a mené dans cette impasse, le mouvement syndical international et européen revendique partout en Europe la mise en place d'impôts sur la grande fortune, une rémunération minimum pour les salariés et les inactifs. Les fédérations internationales et européennes entendent se mobiliser pour revendiquer collectivement une véritable répartition des richesses, pour renforcer les services publics et les extraire des lois du marché. La relocalisation de l'industrie doit être une priorité et faire partie d'une politique industrielle basée sur le concept de circuit court.

Enfin le mouvement syndical international et européen exhorte les politiques à renforcer la santé et la sécurité des travailleurs. Là où la France et d'autres gouvernements ont supprimé les CHSCT, là où les patrons et la majorité veulent déresponsabiliser les employeurs de toute responsabilité, le mouvement syndical international et européen en appelle, au contraire, à un renforcement de la santé et sécurité au travail. Les cols bleus ne peuvent être la chaire à canon de ces nouvelles guerres économiques et sanitaires !

Force est de constater que le capital ne prend pas ce chemin et entend encore une fois taper toujours plus fort sur les travailleurs et c'est pour cela que le mouvement syndical international et européen lance un appel à la mobilisation : « Nous pouvons changer le monde, nous devons changer le monde ! il est temps de construire notre avenir ! »

Frédéric Touboul, Conseiller fédéral



© AdobeStock - PiotrPhotography

Économiquement vertueux, socialement indispensable

Ensemble, relevons le défi
d'une culture prévention pour tous
et à chaque étape de la vie.



Plus d'information sur
[www.ag2rlamondiale.fr/](http://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante)
[branchez-vous-sante](mailto:bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr)
[bgbranchezvousante@](mailto:bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr)
ag2rlamondiale.fr

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé bucco-dentaire est au cœur de la santé globale ⁽¹⁾
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année ⁽²⁾
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel ⁽³⁾

Sources :
(1) UFSBD,
(2) e-cancer 2017,
(3) Étude BPI France Observatoire Amarak

**branchez-vous
santé**



042020-889393 - GIE AG2R - GIE agissant pour le compte d'institutions de retraite complémentaire Agric-Arrco, d'institutions de prévoyance, de mutuelles, d'unions de mutuelles et de sociétés d'assurance - Membre d'AG2R LA MONDIALE - 14 - 16 - boulevard Malesherbes 75008 Paris - 801 947 052 RCS Paris - © Photo : Stockley

Réflexions

Tirer les leçons d'une faillite

La crise du Covid-19, un événement imprévisible ? Pourtant de nombreux scientifiques alertaient sur ce type de risque. Cela n'empêche pas certains de se cacher derrière cet argument pour éviter de parler de ce qui fâche. Les carences de matériel médical et de médicament, partie visible de l'iceberg, soulèvent le problème de la désertion des pouvoirs publics au profit de loi du marché où seules les considérations économiques et financières ont droit de cité ! Tirer sur la pelote du « système » dévoile le rôle majeur des politiques libérales dans l'affaiblissement du système sanitaire et plus largement sur la crise que nous traversons.

Quand l'intérêt privé passe avant l'intérêt général

La théorie du ruisseau prend l'eau. Les premiers de cordés n'agissent en aucun cas dans l'intérêt général. Au contraire, l'optimisation des intérêts privés se fait au détriment du bien pour tous. La course à l'évitement fiscal et la chasse aux cotisations sociales ont pour effet d'asphyxier les services publics. Ajouter à cela les injonctions européennes à limiter les dépenses publiques, le résultat se mesure aujourd'hui. Le personnel hospitalier en est réduit à mendier des masques et des blouses. L'un des autres scandales que révèle la crise, c'est la prise en charge des personnes âgées dépendantes. L'Etat a préféré laisser ce marché juteux au privé. Résultat, alors qu'ils sont financés, en partie, par la Sécurité sociale et que certains affichent des bénéfices à faire rougir plus d'un, les personnels des Ehpad se sont retrouvés désarmés pour affronter l'épidémie. Le dogme du libre échange généralisé qui guide les institutions européennes et internationales conduit à l'agonie des services publics et à faire éclater les principes républicains.

Crise systémique

C'est encore l'idéologie libérale qui place notre économie dans un état d'interdépendance notamment dans les secteurs vitaux. La division mondiale de l'économie pousse non seulement la France à importer ce qu'elle pourrait produire ici mais aussi à fournir une main d'œuvre bon marché pour le secteur agricole. Pour la philosophe Barbara Stiegler « la crise sanitaire actuelle est le pur produit du néolibéralisme ». Pour elle, le modèle néolibéral est « un choix qui entraîne l'explosion des mobilités, l'accélération des rythmes, la compétition effrénée pour les ressources, autant de facteurs qui conduisent à une destruction des systèmes, qu'ils soient sanitaires, éducatifs, sociaux ou qu'ils touchent des corps vivants et des écosystèmes ». Ainsi,

la crise du Covid-19 ne fait que révéler au plus grand nombre les failles du système pour répondre dans l'imédiat à la crise sanitaire, mais aussi pour répondre demain à la reprise économique et aux enjeux écologiques.

Touché mais pas coulé !

Cette prise de conscience collective est d'autant plus importante que l'élite libérale s'en défend et ose même écrire que « sans les bienfaits du libéralisme [...], la France, comme n'importe quel autre pays du globe, n'aurait jamais été capable de gérer une crise sanitaire comme nous pouvons le faire aujourd'hui »⁽¹⁾. Pourtant, tout amène à conclure



que non seulement cela nous a conduit à cette situation, mais ce sont ces logiques qui continuent d'être à l'œuvre. Car si E. Macron a promis, la main sur le cœur de « tirer les leçons des failles du système », il a, dans le même temps, ouvert la voie à l'augmentation du temps de travail ou levé les contraintes des employeurs sur la protection des salariés. De plus, les pourfendeurs du système libéral préparent le jour d'après en convoquant déjà l'austérité et la mise à mal du droit du travail. Bien des citoyens sont conscients que ce sont ceux qui nous ont plongés dans cette situation, qui se préparent à leur faire payer la crise sanitaire et économique. La CGT, qui dénonce cette situation depuis longtemps devra redoubler d'effort pour poursuivre le travail engagé mais aussi et surtout ouvrir de nouvelles perspectives pour que le monde d'après ne ressemble pas au monde d'avant, mais en pire.

Marie Vergnol, Conseillère fédérale

(1) Contrepoint, journal libéral d'actualité en ligne.

Après la moralisation, la rénovation du capitalisme

La crise sanitaire dans laquelle nous sommes plongés depuis plusieurs semaines est révélatrice de la nocivité du système capitaliste et des politiques ultralibérales mises en œuvre par les gouvernements successifs pour maintenir ce système. Conscient que rien ne pourra être comme avant les chants de l'ultralibéralisme nous livrent depuis plusieurs semaines une petite musique sur un air bien connu ; Il faudrait « moraliser », « rénover », « humaniser »... le capitalisme.

Aux origines du capitalisme

Avant de répondre à cette question « peut-on moraliser le capitalisme » comme le prétendent les gardiens et serviteurs du système revenons en premier lieu sur ses origines. Cette société existe-t-elle depuis la nuit des temps ? Serait-elle issue d'un « phénomène naturel répondant à la nature humaine » ? Si t-elle était le cas, inutile serait alors de réfléchir à son dépassement ! Si les historiens ne sont pas tous d'accord pour dater exactement l'apparition du capitalisme, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle en Angleterre, tous reconnaissent que ce système résulte d'une construction humaine basée sur l'exploitation et la domination d'une majorité visant à rentabiliser au maximum et à court terme le capital financier détenu par une petite minorité. Ouf ! rien ne peut donc empêcher la déconstruction de ce que l'humain a construit, et, il y a urgence à élever le niveau de conscience pour créer les rapports de force indispensables pour organiser une société plus humaine, respectueuse de la planète.

Une promesse qui n'engage que ceux qui croit

Mais le Capitalisme peut-il réduire les inégalités, répondre aux besoins de toutes et tous, sauver la planète ? Moraliser ou rénover le capitalisme est un mensonge de plus distillé par ceux qui veulent faire perdurer un système injuste. Déjà en 2008, après la crise des subprimes, Sarkozy avait insisté sur le besoin de « moraliser le capitalisme et pas le détruire (...) il ne faut pas rompre avec le capitalisme, il faut le refonder ». Lors d'une conférence internationale « Nouveau monde, nouveau capitalisme » réunissant de hauts responsables européens, il était allé jusqu'à accuser ceux qui refusent cette refondation de faire le lit de ceux qui veulent détruire le capitalisme.

Aujourd'hui, le président Macron nous affirme que « tout va changer le jour d'après » et son ministre de l'Economie en appelle lui à « la rénovation du capitalisme ». On peut tou-

jours tenir de belles promesses, mais dans les faits le seul verbe qui conviendrait de faire rimer avec capitalisme, c'est dépassement. En effet, peut-on imaginer aujourd'hui que nous aurions pu moraliser l'exclavage, le féodalisme ou le colonialisme. Rien ne peut moraliser un système basé sur la domination.

Un cercle vicieux

Si l'histoire de ce système nous apprend que le capitalisme se réinvente en permanence pour dépasser les crises qu'il engendre, crises économiques de surproduction ou crises financières de suraccumulations de capitaux, c'est toujours dans le même objectif d'obtenir un taux de profit maximum dans un minimum de temps. Nous connaissons les recettes de cette équation, la chasse au « coût du travail » avec son cortège de licenciement, le chômage, les bas salaires, l'épuisement des ressources naturelles, les politiques d'austérité, la casse des services publics dont on voit les effets néfastes et mortifères dans la crise sanitaire d'aujourd'hui. Des recettes qui aboutissent aux mêmes conséquences et renforcent les inégalités ; aujourd'hui 8 milliardaires possèdent autant de richesses que la moitié de l'humanité. Si le système est à bout de souffle, il ne tombera pas de lui-même comme un fruit mûr puisque ses sauveurs suprêmes Macron, Trump et consorts ont bien l'intention de nous faire supporter les affres de cette nouvelle crise.

Alors pour que rien ne soit comme avant, élaborons ensemble avec les salariés un cahier revendicatif remettant en cause les fondements de ce système pour vivre et travailler toutes et tous dignement. Un cahier revendicatif susceptible d'être le leitmotiv commun à toutes nos luttes !

Alain Hébert, Membre du Bureau fédéral



© Aloua Sayed

Le coup de com des **respirateurs**

Il y a un mois M. Macron annonçait en grande pompe la création d'un consortium, composé de quatre grands groupes (Air Liquide, Schneider industrie, Peugeot et Valéo) pour produire 10 000 respirateurs en urgence pour les services de réanimation des hôpitaux. Le Président de la république, par cette commande, montrait une image de dynamisme et de réactivité face à cette pandémie, tout comme les patrons de ces 4 groupes qui redoraient leur image à peu de frais.

Effet d'annonce

Cette annonce prouvait surtout deux choses. La faiblesse due à la casse répétée, par les gouvernements successifs, de notre système de santé et en l'occurrence de nos hôpitaux. L'opportunisme de groupes pour se donner une image de bons samaritains sur le dos de ses salariés et des contribuables.

Vous trouvez que ces affirmations sont exagérées ? Absolument pas, car depuis il est avéré que sur les 10 000 respirateurs commandés, 8 500 ne sont pas adaptés aux besoins des hôpitaux. En effet, ils ne peuvent servir qu'au transport de malades et absolument pas à une assistance respiratoire en salle de réanimation, de longue durée. Pire, ils pourraient s'avérer dangereux dans une utilisation de ce type. Outre ce (gros) détail technique, le coût de ce fiasco atteint 25,5 millions d'euros (3 000 €/unité) dont la facture sera payée par l'État... donc, par le contribuable.

Mobilisés pour une filière industrielle de la santé

Dès l'annonce présidentielle, les syndicats CGT de ces quatre sociétés se sont contactés pour s'assurer, dans un premier temps, que les salariés concernés par ces productions ne soient pas les dindons de cette « drôle » de farce (pas de délit de marchandage, conditions de travail garantissant leur santé, rémunération, etc.). Puis, lorsqu'ils ont appris la réalité, leur rôle a été de dévoiler cette gabegie.



© AdobeStock - Vadlim

Aujourd'hui, les syndicats CGT d'Air Liquide Paris, Valéo, Peugeot et Schneider industrie poursuivent leur travail syndical en commun de défense des intérêts des salariés concernés par ce projet.

Mais à l'aune de ce que nous vivons, leur réflexion en association avec la Fédération de la Métallurgie mais aussi de la CGT Thales qui travaille depuis huit ans sur un projet d'industrie du médical en France porte aussi sur la réponse aux besoins en matériels de santé.

Oui nos sociétés de hautes technologies montrent aujourd'hui que nous avons des savoirs, des compétences qui nous permettraient de structurer une filière industrielle de la santé. Ces productions doivent revenir sur notre sol car elles répondent à un besoin essentiel, celui de la vie. Nos syndicats vont s'atteler aussi à cette tâche, celle qui consiste avec les salariés et les utilisateurs à construire des projets ayant comme objectif en plus de la réponse aux besoins, la défense de nos emplois en reconvertissant progressivement une partie de nos productions.

Laurent Trombini, Membre du Bureau fédéral

Pôle public de l'industrie, un levier d'une **nouvelle politique industrielle** en France

Si la priorité est de répondre à l'épidémie et de garantir la santé de la population, la situation économique et sociale inquiète. C'est d'autant plus préoccupant que les premières dispositions mises en place ces dernières semaines révèlent l'absence de bilan des mesures prises lors de la crise de 2008 et de leur inefficacité sociale et économique. Macron réagit comme si la crise était une simple parenthèse. Au contraire, il est nécessaire d'aller de l'avant et reconstruire le système de production sur le territoire national.

Nationaliser les pertes, privatiser les profits

Malgré les discours, le gouvernement poursuit sa politique libérale avec près de 110 milliards de prêts garantis et 45 milliards d'aides publiques aux entreprises sans aucunes transparences, contrôles ou objectifs. Impossible hier, le gouvernement et la Commission Européenne ouvrent donc les vannes du financement public pour éviter la faillite des grandes entreprises comme Air France, Renault ou Airbus. La question de « nationaliser temporairement » refait surface. Or, ne nous laissons pas avoir, en 2008 déjà, la nationalisation temporaire d'Alstom par Sarkozy s'est traduite par 11 000 suppressions d'emploi et la revente à Bouygues, deux ans après.

Pourtant, dans le passé, nationalisation a surtout rimé avec de belles avancées sociales autour de grands projets développés à partir d'entreprises publiques comme ceux de la famille Airbus avec Air-France, le TGV et le métro d'Alstom avec la SNCF et la RATP, Alcatel avec France Télécom ou encore des supers calculateurs avec Bull ou programme nucléaire avec Framatome et EDF. Ces projets étaient appuyés par un commissariat au plan et un ministère de l'Industrie, aujourd'hui disparus. Depuis, sous la pression des libéraux et du patronat, les privatisations ont offert aux actionnaires et marchés financiers non seulement des activités profitables mais aussi des capacités de production, de technologies, des emplois souvent très qualifiés et un haut niveau de recherche. Aussi, en quelques années, à coup de ventes et de fusions, les chaînes de production se sont fragmentées s'appuyant sur la sous-traitance en cascade et les délocalisations.

Nouveaux enjeux

Cependant, et la crise sanitaire actuelle le souligne, il y a urgence à réinventer une politique de redéveloppement de l'industrie et des services qui répondent aux besoins de la population, à l'aménagement des territoires, à des coopérations nouvelles tant au niveau européen que mondial. Les activités industrielles doivent prendre en compte les enjeux liés au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et des matières premières, à la maîtrise des déchets, tout en répondant aux besoins des sept milliards d'êtres humains sur la terre et en protégeant la planète.

Appropriation publique

Pour ce faire il est nécessaire de tourner la page de la financiarisation de l'économie qui impacte le quotidien et les politiques nationales et locales. Plus que jamais la domination des multinationales pèse sur la vie démocratique, économique et sociale d'un pays, d'un territoire, du réseau des PME, des écoles et universités, de la formation comme des centres de recherche. Cependant, l'urgence sociale, écologique, économique et démocratique fait émerger le besoin d'une appropriation publique des secteurs stratégiques industriels. Extraire les entreprises de l'hégémonie de la finance, permettre aux salariés et leurs élus de peser sur les choix économiques replace le besoin d'intervention sur les choix de gestion des entreprises comme le permet le droit constitutionnel (art. 5) « les salariés participent, par l'intermédiaire de leurs délégués à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion de l'entreprise ». Ce droit a toujours été combattu par le patronat voulant réduire le rôle des syndicats au traitement social des conséquences de décisions prises par un cercle restreint de dirigeants.

Associer l'ensemble des acteurs

S'en remettre à l'Etat ne suffit pas. La prise de participation publique (*minoritaire de blocage ou majoritaire*) au capital doit ouvrir un droit d'intervention élargi. Il s'agirait d'associer l'ensemble des acteurs (*salariés et leurs représentants, associations de citoyens, collectivités...*) en instaurant, par exemple de nouveaux droits pour les salariés comme celui de veto dans les CSE sur les ques-



Quelques axes de propositions

- Les secteurs prioritaires pour des nationalisations publiques et démocratiques pourraient être bien sûr les filières industrielles de la santé et de l'agroalimentaire. Egaleme nt celles de l'électricité, des télécoms, du ferroviaire, de l'automobile, de l'aviation, de la sidérurgie et des composants électriques. L'industrie d'armement pour plus de contrôle et de paix.
- Mise en place d'un pôle public des industries composé des organisations syndicales, d'association, d'élus, du patronat afin d'élaborer une programmation pluriannuelle de l'industrie (PPI), révisable et sur 15 ans. Que devons-nous produire ? Quelle recherche et innovation. Quelle coopération ? Quel financement ?
- Favoriser l'éco-conception pour un recyclage maximum, récupération des matières, améliorer l'efficacité énergétique, et la durabilité des produits. La maintenance et réparation nécessitent une proximité.
- Renforcer le contrôle de l'usage des dispositifs d'aide publique.
- Mise en place d'une conférence par filière qui associe représentant direction, des salariés issus des CSE des grandes entreprises et sous-traitants directes.
- Création d'un livret épargne industrie pour l'investissement dans le développement social et écologique.
- Recherche d'une mutualisation des moyens dans la modernisation de l'appareil productif en Europe.
- Création de normes sociales et environnementales dans les accords internationaux et commerce mondial. Avec procédure de sanction concernant leur non-application par l'ONU et l'OIT.
- Mise en place d'une traçabilité des produits importés contre le dumping social, environnemental et fiscal, associée à un dispositif de taxe.
- Mise à plat de la fiscalité des entreprises industrielles et des aides publiques. Celles-ci doivent être subordonnées à la prise en compte de l'intérêt général et des objectifs sociaux et environnementaux.
- Déclinaison au niveau des filières et des territoires. Quels projets avec quel financement ? Le lien avec les entreprises, les services publics, les centres de recherche, l'éducation, la formation devront y être associée en toute transparence avec l'ensemble des acteurs. Transformer les pôles de compétitivités en pôles démocratiques et de développement.

tions d'emplois, d'investissements, de définition de la stratégie et choix de gestion. Cela pourrait aussi se traduire par la présence de l'ensemble des acteurs dans les conseils d'administration. Enfin, cela passe surtout par la revalorisation du travail de chacun, financièrement d'une part mais aussi en redonnant un sens au travail et en permettant aux salariés, quelque soit leurs places dans la chaîne de production d'intervenir sur les choix de gestion de l'entreprise.

Financement et contrôle

Pour financer l'industrie de demain, il serait nécessaire de remettre à plat la fiscalité des entreprises et les politiques d'aides publiques. Celles-ci doivent être subordonnées à la prise en compte de l'intérêt général et des objectifs sociaux et environnementaux. Aussi, il faut réorienter les 70 milliards d'euros attribués chaque année à travers les exonérations fiscales et de cotisations sociales, d'aides diverses sans compter les 110 milliards distribués actuellement et créer pôle public des industries pour contrôler ces moyens.

Coopérer

Réindustrialiser le pays sur la base d'un développement respectueux des humains et de l'environnement n'est pas un repli nationaliste et protectionnisme comme certains le cultivent. Parce que l'intérêt général ne peut avoir de frontières, les échanges commerciaux européens et mondiaux devraient se construire à partir de coopérations et non plus sur des critères de rentabilité financière et de compétitive à bas coûts. Parce que prendre la main sur les multinationales ne peut qu'être un levier, il serait nécessaire d'élargir le pôle public industriel au niveau européen.

S'emparer des propositions et en débattre

Parce qu'aujourd'hui, une majorité de français estime que les sociétés ne pourront « plus jamais fonctionner comme avant » et que le contenu de la croissance et de la mondialisation doivent « changer profondément », ne laissons pas aux mains de l'UIMM et de Macron le soin d'utiliser la crise pour imposer le recul social et économique. Le mouvement social et la CGT ont la responsabilité d'être utile aux attentes des salariés et de créer les conditions d'un débat sur ses propositions et de l'action collective nécessaire pour renverser la table de la mondialisation malheureuse. Le véritable enjeu est un changement de système pour répondre efficacement aux défis sociaux et écologique que porte une majorité de salariés aujourd'hui, en particulier la jeunesse car « on ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré » (1).

Bernard Devert,
Syndicaliste retraité

(1) Albert Einstein

NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



AÉSIO, c'est le regroupement des mutuelles ADRÉA, APRÉVA et EOVI MCD pour tisser un lien encore plus solide entre nos adhérents et nous.

aesio.fr

GRUPE MUTUALISTE D'ASSURANCES DE PERSONNES / SANTÉ - PRÉVOYANCE

Groupe AÉSIO. Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualité Immatriculée sous le n° 821 965 241 - Siège social : 25 place de la Madeleine 75008 PARIS - Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n°16006968. Informations disponibles sur www.oriass.fr. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. DC-1909-ENT_CAR_A5



GRUPE
AÉSIO

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX